

COLLECTION
VOCAGE BOTANIQUE
PLANTES DESSÉCHÉES

DE LA MORÉE ET DE L'ATTIQUE.

M. Théodore de Heldreich, jeune botaniste connu par ses voyages en Sicile, et maintenant établi en Grèce, vient d'envoyer à Genève un petit nombre de collections de plantes provenant de la Messénie, de la Laconie, surtout des chaînes du Malévo et du Taygète, où il a passé tout l'été de 1844; une faible portion de ces plantes a été récoltée en Attique, dans l'automne de 1843 et au printemps de 1844. Ces collections, séchées avec soin et intelligence, et dont les espèces Méditerranéennes communes ont été exclues, comprennent la plupart des bonnes espèces de ces contrées, décrites soit dans la *Flora Graeca*, soit dans celle de Morée de Bory et Chaubard, et venant représenter dans les herbiers la Flore d'une partie presque inexplorée de l'Europe, combleront ainsi une lacune importante. Les déterminations ont été faites par M. E. Boissier. Le nombre des espèces varie de 400 à 200 d'après le numéro d'ordre des collections. Le prix est de 28 francs par centurie.

S'adresser, franco, à M. Reuter, rue de Coutance, n° 136, à Genève.

LE NOUVEAU

VOYAGE BOTANIQUE

DE M. DE HELDREICH

EN ORIENT.

M. Théodore de Heldreich se proposant de continuer l'année prochaine ses excursions botaniques et ayant besoin, pour parcourir des contrées plus lointaines, de ressources supérieures à celles dont il a pu disposer jusqu'ici, vient proposer aux botanistes et aux Musées d'histoire naturelle, des actions payables d'avance pour un voyage dans lequel, suivant les circonstances, il explorera Candie ou Chypre, ou le littoral opposé et les montagnes de l'Anatolie, contrées si intéressantes par la richesse de leur végétation et de leur position intermédiaires entre les Flores Européenne et Asiatique. Il récoltera des plantes desséchées et des graines. Chaque action est de 100 francs. Les souscripteurs ne paieront la centurie que 25 francs au lieu de 32, prix auquel elle sera portée pour les non-souscrivants; la priorité pour l'importance des collections leur sera acquise dans l'ordre de leur souscription, et cette dernière leur sera remboursée en tout ou en partie, en cas de réussite incomplète du voyage.

Les souscriptions, en mandats sur Paris, et les lettres, doivent être envoyées à M. Reuter, rue de Coutance, n° 136, à Genève. La souscription sera fermée au 1^{er} janvier 1845.

Maurice!

Tâcheut combien nous vous intéressez en la flore
orientale je vous mvoie le prospectus ci-joint
qui passe de mon ami de Helderich qui vient
d'expéditions en Inde de fort belles et intéressantes
collections et qui dirige à présent les moyens
de pouvoirs plus loin les échanges.

Vous mevez demandé Maurice des détails de
mes plantes d'Egypte. Je ne crois pas alors pour
mes collections pas à point, mais ayant acheté
l'ensemble de ces plantes j'en trouve en ce
à cette disposition que j'entreprendrai volontiers
des plantes spéciales à la Dalmatie. Pour l'as-
sister Maurice, si elle vous convient.

J'entends beaucoup à ma prochaine visite au voyage
sur les plantes d'Egypte qu'en toute paix dans
la commode. De ce que vous proposez de faire
contre mes Diaphores plantaires orientales?

Enfin Maurice! je vous bien charmé de savoir
à quelle date enfin vous le 21 brevet de ma flore
dépouillé. Le 22 octobre je ferai partie
d'un voyage à Paris avec une partie de la
curiosité de la flore de l'Asie.

Jeudi 20 Nov. 1866.

F. Brügel

T.S.A.

Monsieur

Monsieur Robert de Vitiani

Propriétaire de Botanique
à l'Amont de
Padoue
Puy du Lombard - Vénitien



LEON DE
VITIANI

